

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2067

Artikel: La Suisse a besoin d'une politique industrielle nationale : comment l'idée progresse, avec un contenu tourné vers l'avenir
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse a besoin d'une politique industrielle nationale

Comment l'idée progresse, avec un contenu tourné vers l'avenir

Jean-Daniel Delley - 31 janvier 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27191>

Le franc fort et ses effets sur l'économie helvétique ravivent les revendications en faveur d'un allègement de la charge fiscale et administrative des entreprises. Comme si, à lui seul, l'effacement de l'Etat représentait le remède miracle. Alors que c'est une véritable politique industrielle dont nous aurions besoin.

Le franc fort ne peut qu'accélérer le phénomène de désindustrialisation en cours. Au cours des soixante dernières années, la part du secteur manufacturier a chuté de 40 à 20% en valeur ajoutée et de 50 à 22% en termes d'emploi.

Le Conseil fédéral et la majorité du Parlement ne semblent pas s'en émouvoir. En 2004, le gouvernement refuse une [motion Leutenegger-Oberholzer](#) (PS-BL) demandant l'élaboration d'une politique industrielle. Il est suivi en 2006 par le [Conseil national](#). La garantie de bonnes conditions-cadres – marché du travail flexible, qualité de la formation, fiscalité et charges sociales modérées – suffit à préserver l'attractivité de notre pays. D'ailleurs, remarque le Conseil fédéral, la désindustrialisation se poursuivra, accélérée qu'elle est par la mondialisation. Voilà à quoi se résume la politique industrielle de la Suisse.

En 2011, l'intérêt pour une politique industrielle digne de ce nom déborde les rangs de la gauche. Un [postulat Bischof](#) (PDC-SO) s'inquiétant de la préservation du site industriel suisse reçoit le même accueil négatif de la part du Conseil fédéral. Ce dernier réaffirme sa politique de non-intervention dans l'économie et considère que seule la concurrence est à même de sélectionner efficacement les secteurs prometteurs. Le gouvernement ignore bien sûr les exemples de soutien étatique mentionnés par le postulant, tels l'agriculture (subventions), les grandes banques (garantie implicite) et le secteur énergétique (endossement des risques liés à l'énergie nucléaire). Mais cette fois-ci, une majorité parlementaire, probablement impressionnée par toute une série de fermetures d'entreprises, [appuie largement](#) le postulat.

L'idée fait son chemin puisque l'année suivante le conseiller national de Buman (PDC-FR) publie un [manifeste](#) en faveur d'une politique industrielle. L'élu fribourgeois rappelle que *«la force du tissu économique suisse réside dans un réseau de très nombreuses petites et moyennes entreprises (PME)»*. Si les grandes multinationales peuvent se contenter de bonnes conditions-cadres, tel n'est pas le cas des PME. Aujourd'hui, la délocalisation

touche même les entreprises de pointe et la recherche. Si le parlementaire reste un ferme partisan de l'économie de marché, il en appelle à une intervention publique lorsque cette dernière menace les intérêts du pays et le vide de sa substance industrielle.

Au-delà des conditions-cadres auxquelles se limite l'ambition du Conseil fédéral, Dominique de Buman propose notamment de soutenir les investissements des PME, trop souvent confrontées à la réticence des banques. L'Allemagne dispose depuis le milieu du siècle passé d'une Banque publique d'investissement qui, apparemment, n'a pas nui à son économie. Pour stimuler l'innovation, il suggère la création de pôles de compétitivité spécifiques réunissant acteurs privés et publics, aussi bien pour le financement que pour la recherche. La Commission fédérale pour la technologie et l'innovation, avec son budget annuel de 100 millions non intégralement utilisés tant sont complexes ses critères d'attribution, ne fait pas le poids. Pour soutenir les secteurs industriels d'avenir, de Buman ne craint pas la mise en place d'un système d'autorisation pour les investissements étrangers dans les entreprises stratégiques et pour éviter le rachat intempestif de *start-ups*

lorsque leurs innovations deviennent intéressantes pour le marché.

La gauche a ouvert ce débat depuis plusieurs années déjà. En 1992, l'Union syndicale suisse (USS) adopte une [résolution](#) pour une politique industrielle, technologique et de la recherche tournée vers l'avenir. Il s'agit de préserver la place industrielle, menacée par la recherche du profit à court terme et le manque d'innovations.

En 2009, Unia esquisse les grandes lignes d'une transformation écologique et sociale de la Suisse qui seule permettra aux entreprises de s'imposer sur les marchés

européen et mondial. Au centre de ses revendications, la création d'un fonds en faveur des entreprises actives dans les technologies propres.

Plus récemment, [Denknetz](#), la boîte à idées de la gauche syndicale, a publié une [réflexion](#) sur l'évolution de la politique industrielle en Europe depuis 1945. Pour ce qui est de la Suisse, Denknetz observe que la gauche se contente trop souvent de revendiquer une politique qui offrirait aux entreprises helvétiques les mêmes conditions et les mêmes soutiens que leurs concurrentes étrangères; en quelque sorte une perspective étroitement nationale. Or il

s'agit de stimuler une profonde transformation de l'économie, à l'interne comme dans ses rapports avec l'extérieur: une économie fournissant des produits socialement utiles tout en ménageant les ressources naturelles et l'environnement, et une politique qui vise à terme à équilibrer les échanges avec les pays les moins développés.

Dans l'attente de ce futur coopératif et pacifié, il faudra d'abord briser la résistance du Conseil fédéral et du très libéral Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Et faire comprendre que le laisser-aller qu'ils persistent à défendre ne dessine aucun avenir pour la place industrielle helvétique.

Réforme de l'imposition des entreprises III: les enjeux

La procédure de consultation sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises a pris fin. Etat des lieux

Lucien Erard - 01 février 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27197>

L'Union européenne et les pays membres de l'OCDE n'admettent plus que les sociétés à statut spécial (*holdings*, sociétés de domicile et sociétés mixtes) soient exemptées de tout impôt cantonal sur les bénéfices acquis à l'étranger. Ils menacent la Suisse de sanctions.

Le cœur du [projet](#) soumis à consultation concerne donc l'obligation pour les cantons d'imposer ces bénéfices au même taux que celui appliqué

aux entreprises suisses. Pour éviter que les sociétés à statut spécial ne fuient notre pays, les cantons prévoient de baisser le taux normal actuel, certains drastiquement à environ 13-14% (Vaud, Genève et Fribourg) ou à 15,6% (Neuchâtel). Ces taux cumulent l'imposition cantonale et l'impôt fédéral direct, fixé à 8,5%.

Les réductions envisagées impliquent un fort recul des recettes fiscales, de l'ordre de 1,8 milliard pour les cantons et

de 0,5 milliard pour la Confédération. Dès lors les cantons réclament de la Confédération une compensation de 1,2 milliard, elle qui encaisse quelque 3,6 milliards des entreprises qui risquent de quitter la Suisse si l'imposition cantonale n'est pas réduite.

Comme le font certains pays, et sous réserve de compatibilité avec les standards internationaux, le projet prévoit des taux plus favorables encore pour les revenus de la